

POUR INFORMATION :

Les [Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux](#) mettent en lumière l'engagement et la collaboration exceptionnels des acteurs du réseau et du milieu communautaire. Dans le cadre de l'édition 2025, le ministère de la Santé et des Services sociaux a souhaité donner l'opportunité aux acteurs du monde municipal (municipalités locales, municipalités régionales de comté (MRC) et communautés des Premières Nations et Inuit) de faire rayonner *leurs initiatives pour créer des environnements favorables à la santé et à la qualité de vie*. Ainsi, exceptionnellement cette année, les acteurs municipaux sont admissibles aux Prix d'excellence et sont invités à soumettre leur candidature pour ce domaine de prix. Organismes communautaires, établissements et secteurs municipaux ont donc jusqu'au **1er novembre 2024** pour faire parvenir leur candidature. Les lauréats seront dévoilés lors d'une cérémonie qui aura lieu à la fin du printemps 2025.

[Pour plus de renseignement sur les catégories et domaines des prix d'excellence](#)
[Pour déposer une demande de candidature](#)